

Un nouveau projet politique pour l'IRDSU

-> texte “martyr” pour l’AG du 21 mars

Les quartiers populaires sont traversés par l’aggravation générale de la situation de la société française : accroissement des inégalités sociales, fragmentation des sociétés locales, phénomènes cumulatifs d’exclusion, de ségrégation, de discriminations, repli communautaire, crise démocratique et méfiance des institutions. En ce sens, ils constituent un révélateur des enjeux et des mutations en cours mais aussi toujours un “laboratoire de solutions” pour toute la société.

Les réformes territoriales en cours, dont celle de la Politique de la Ville, la montée en puissance des collectivités territoriales et le levier des politiques européennes offrent l’opportunité d’inscrire ces questions au cœur des politiques publiques territoriales. Ce faisant, la Politique de la Ville peut sortir d’une forme de cloisonnement et d’isolement. Il s’agit à la fois de « peser » sur les politiques structurantes mais aussi de prendre en compte le point de vue et l’expertise des populations concernées. Au-delà des seuls quartiers prioritaires définis par l’Etat, est soulevée bien plus largement la question des solidarités locales, de l’égalité de traitement, du sentiment d’appartenance à la société, bref de “comment réussir à faire société”.

Dans ce contexte, notre communauté professionnelle est interpellée à plusieurs titres :

- Sur des processus de travail nouveaux : comment associer de manière plus constructive les forces vives du territoire - les politiques de droit commun, les partenaires publics et privés - pour que la démarche de projet de territoire ait la capacité de transformer la réalité sociale ?
- Sur les référentiels, les valeurs, les compétences et les pratiques professionnelles : Comment nos pratiques de Développement Social Urbain, qui ont œuvré à la généralisation de la méthodologie de projet, doivent progresser pour un développement des territoires plus équilibré, plus solidaire, plus inclusif des plus défavorisés et des minorités, et qui soit adapté aux évolutions de l’environnement ?
- Sur la transformation sociale d’un territoire : comment nous inscrire dans une visée démocratique plus participative ? Comment organiser la contribution la plus large possible des différents points de vue, pour assurer une meilleure mobilisation des ressources et de l’intelligence des territoires et prendre en compte localement les enjeux de solidarité ?

En conséquence, il importe d’adapter notre projet politique à ces enjeux en mettant à jour les références, les valeurs et les fondamentaux de nos pratiques professionnelles, ainsi que la stratégie et les objectifs de notre réseau pour les promouvoir.

> Nos références

Nous partageons quelques références qui font sens pour nous :

- **Le Développement Territorial** : “Le développement territorial est une transformation (sociale...) du territoire vers un mieux-être global, au moyen de démarches de projet, avec valorisation des ressources locales dans une vision à long terme”.¹

¹ Extrait du “Référentiel de compétences cœur des métiers du développement territorial” réalisé par la Plateforme des métiers du développement territorial et auquel l’IRDSU a contribué - Unadel - Septembre 2005

- Le Développement Social Urbain : “Le sens, la culture et les méthodes de la Politique de la Ville et du Développement Social Urbain, que nous voulons promouvoir, s'appuient sur deux éléments innovants : Le travail pluridisciplinaire et partenarial, qui met en synergie des acteurs, et la participation de la société civile, qui est à l'origine du développement local”.²

- Le Développement Local : “Le Développement Local, c'est le pari de l'intelligence collective, c'est le refus de suivre passivement des scénarios écrits dans d'autres lieux, c'est la volonté d'agir collectivement pour ne plus subir mais pour reprendre en main son avenir”.³

- Le Développement Durable : « Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ».⁴

- Le Pouvoir d'Agir des habitants : “Le Pouvoir d'Agir désigne la capacité qu'ont les habitants (...), à être acteurs des transformations de la société, c'est-à-dire : à s'organiser pour mettre en place des actions en réponse aux problèmes et priorités qu'ils identifient ; à peser sur les décisions qui les concernent”.⁵

- L'égalité de traitement : Imposée récemment à la France par l'Europe (transcrite dans la loi du 16 novembre 2001), elle donne comme impératif aux politiques publiques et à tous les acteurs privés (entreprises, société civile, citoyens...) de prévenir et de corriger les processus, explicites et implicites, de discriminations selon différents critères inscrits dans la loi (origine, genre, appartenance religieuse, âge...). L'enjeu de cette approche est de lutter effectivement contre toutes les discriminations pour viser l'égalité de droit, inscrite dans la constitution, en conjuguant démarche “par le haut” (les politiques publiques, le droit) et démarches “par le bas” (initiatives de citoyens, des collectivités territoriales, des entreprises, de la société civile...).

De nombreuses autres références font partie du paysage de certains professionnels, sans être exhaustives : L'éducation populaire, L'économie sociale et solidaire, l'urbanisme participatif, le développement social local, le développement communautaire et le travail social communautaire...

En quoi ces références nous sont utiles ?

Elles éclairent notre cœur de métier et servent de repères à nos pratiques de développement. L'expérience nous enseigne que les professionnels n'appliquent pas à la lettre les référentiels des politiques publiques ; en réalité, ils se donnent des marges de manœuvre pour définir les problèmes et construire des réponses adaptées à partir de situations locales. Les professionnels incarnent ainsi la capacité à articuler les contraintes du global et l'autonomie du sectoriel ; en cela nous sommes des “médiaires du changement”.

De plus, notre posture assumée d'autonomie et de créativité nous amène à combiner et à articuler entre eux les référentiels de façon à leur donner du sens et une capacité de transformation sur les territoires. Par exemple, la politique de Lutte contre les Discriminations, initiée de façon très institutionnelle et descendante trouve un sens et une force nouvelle en se combinant avec le référentiel du “Pouvoir d'Agir des habitants” en créant ainsi les conditions d'une mobilisation citoyenne organisée pour lutter contre les discriminations.

² Extrait de “Nos 50 propositions pour des villes solidaires” - IRDSU - Mai 2003

³ Extrait de la déclaration de Foix “Pour un développement local à la mesure des défis contemporains” à laquelle l'IRDSU a contribué - Unadel et autres réseaux - Septembre 2010

⁴ ONU - Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le rapport [Brundtland](#) - 1987

⁵ Extrait de la plateforme de propositions du Collectif Pouvoir d'Agir “Renforcer le pouvoir d'agir et la participation des habitants dans le cadre de la Politique de la Ville” à laquelle l'IRDSU a contribué - Collectif Pouvoir d'Agir - Janvier 2013

> Nos valeurs professionnelles

Nous avons pu vérifier au sein de notre réseau que nous partageons un certain nombre de valeurs qui sous-tendent et orientent nos pratiques, tout d'abord le socle des valeurs républicaines :

- La liberté, notamment pour tous de choisir sa vie, son travail, son logement, ses idées, L'égalité, que nous traduisons notamment par les notions d'équité et d'égalité de traitement des territoires populaires et de leurs habitants, la fraternité, la solidarité, entre personnes, entre générations, entre groupes sociaux, entre territoires "riches" et "pauvres", et à l'égard des plus précaires et fragiles, en reconnaissant leurs capacités,
- La démocratie dans le sens exigeant de la participation, qui reconnaît à chacun la possibilité d'exercer ses droits de citoyen sur les sujets qui l'intéressent pour contribuer au bien commun,

Mais aussi un socle de valeurs communes et de savoir-être inspiré de nos pratiques professionnelles :

- Le Collectif qui, dans un mouvement réciproque d'allers et retours, contribue à enrichir l'Individu. Il permet ainsi de "faire équipe" et de construire de la mobilisation et de l'intelligence collective dans une visée d'émancipation et de transformation sociale,
- L'écoute : la capacité d'écoute de la population par les professionnels, la création des conditions favorisant l'écoute et le dialogue entre habitants et entre acteurs, le respect de l'autre, la tolérance, l'ouverture, l'empathie et la convivialité qui favorisent la confiance, le partage, l'enrichissement et donc la construction de projets communs sur le territoire,
- La compétence, individuelle et collective, comme moteurs de motivation et de qualité de la réflexion et de l'action,
- Le sens du service au public et d'une éthique professionnelle de la responsabilité,
- Et bien sûr l'engagement qui permet de porter ces valeurs avec conviction et ténacité.

> Nos fondamentaux professionnels

Nos mots d'ordre en matière de **développement** fondent nos modes d'intervention et nos identités professionnelles. Sur nos **territoires** d'intervention, territoires urbains populaires, en s'appuyant sur un **diagnostic territorial partagé**, le développement passe par l'élaboration d'**une stratégie globale** d'intervention.

Cette stratégie, formalisée par un **Projet de Territoire**, global (ou intégré) vise à réinscrire les quartiers dans leurs agglomérations et à renforcer la cohésion des territoires dans leur globalité, sans laisser de côté les habitants les plus précarisés. **Le contrat** permet de formaliser les partenariats au service du Projet du Territoire, tant sur les objectifs que sur les moyens, dans un engagement de long terme.

Pour nous, la **participation citoyenne** est inhérente à toute démarche de développement dans un souci éthique, de qualité démocratique et d'efficacité de l'action. La participation citoyenne enrichit la démocratie représentative. Cela contribue positivement à la co-construction du bien commun et du vivre ensemble. Mais pour éviter qu'elles ne renforcent les inégalités, les démarches de participation doivent chercher à **développer le pouvoir d'agir des citoyens les plus fragiles**, afin que ceux-ci puissent effectivement peser sur les décisions qui les concernent.

De plus, l'égalité de traitement des territoires populaires, la prévention et la lutte contre les discriminations vis-à-vis de toutes les "minorités" doivent être au cœur des politiques publiques et des Projets de Territoires. Au quotidien, nous nous donnons l'ambition de faire évoluer la capacité de la société locale à reconnaître sa diversité et à être plus inclusive et solidaire.

La mobilisation et l'adaptation des politiques publiques de droit commun doivent se faire en prenant appui sur le projet de territoire, dans un souci de transversalité permanente. **Le partenariat, la coopération et l'expérimentation et l'innovation sont les ingrédients de l'intelligence collective locale.**

S'appuyant sur **une équipe-projet** et plus largement **une ingénierie locale** de qualité, **une conduite de projet et du changement** est nécessaire tant pour élaborer que pour mettre en oeuvre le Projet de Territoire. **La formation** mutuelle des acteurs et des équipes-projet, est un enjeu majeur pour s'adapter à l'évolution des enjeux en plein mutation.

La prospective territoriale permet de prendre du recul et de construire des scénarios d'évolution de nos territoires d'intervention comme de notre milieu professionnel.

Aujourd'hui, quels sont les enjeux de notre nouveau projet associatif ?

Nous voulons que l'IRDSU soit capable de renforcer les capacités des "professionnels du développement" et que notre "logiciel" devienne une référence.

Notre 1er enjeu : Développer collectivement notre capacité à conduire le changement.

Notre 2e enjeu : Faire évoluer et promouvoir les valeurs et les pratiques du développement territorial comme levier de transformation sociale.

Notre 3e enjeu : Construire des alliances avec des partenaires qui partagent notre projet.

> Notre stratégie pour les 4 prochaines années

1- Développer nos capacités d'analyse prospective pour garder un temps d'avance, et faire monter en puissance nos compétences à conduire le changement.

2- Promouvoir et conforter des équipes-projet pluridisciplinaires et les modes coopératifs dans les organisations pour garantir des démarches de développement intégrées.

3- Expérimenter de nouvelles formes de pratiques professionnelles de développement (notamment sur le Pouvoir d'Agir des habitants et l'égalité de traitement) pour mieux réussir la transformation sociale.

> Nos 5 objectifs pour les 4 prochaines années

1 - Développer nos réseaux locaux et les partenariats régionaux, nationaux et européens,

2- Développer notre coopérative de services d'échange, d'entraide et d'expertise entre professionnels,

3- Lancer des travaux d'expérimentations, de recherche et d'innovation sur des questions prospectives, que ce soit en propre (groupes de travail) ou en association (partenariats, plateformes...).

4- Capitaliser nos productions techniques et politiques, les porter à connaissance.

5- Faire évoluer notre modèle économique et améliorer la mobilisation et l'accompagnement des ressources humaines.